

LE TOUT MONTREAL.

Le carnaval n'est plus, mais son souvenir n'est pas assez complètement éteint pour que nous ne puissions parler de ses dernières fêtes.

Une des plus brillantes soirées du carnaval a été le bal donné par madame René Masson, samedi soir. Près de cent cinquante invités encombraient les vastes et splendides salons de leur gracieuse hôtesse. Les toilettes étaient fraîches et brillantes et cette belle réunion, où régnait l'élégance, présentait un aspect ravissant.

Le salon principal était orné de magnifiques fleurs naturelles et de splendides guirlandes de verdure qui révélaient un goût des plus exquis.

La musique a fait les délices des amateurs; les danses ont été entraînantes. La gaieté la plus aimable animait la conversation la plus intéressante jusqu'à une heure avancée.

Dimanche, Madame Louis Tourville avait, dans une magnifique soirée, réuni ses nombreux amis. La fête a été des plus joyeuses, la musique excellente et le souper digne de Lucullus. On a dansé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Nous avons reçu il y a déjà quelque temps l'ouvrage de M. C. A. M. Globensky, du Plateau des Chênes: "*La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache.*" Nous avons retardé quelque peu à en accuser réception, parce que nous avons voulu lire ce livre avec attention et en parler en connaissance de cause. Cet ouvrage, écrit dans un beau style, est un monument élevé par l'auteur à la mémoire de son père, le Lieutenant-Colonel Maximilien Globensky. Tous ceux pour qui les sombres événements de 1837 ont encore quelque importance, et nous espérons qu'ils sont nombreux, liront ce livre avec beaucoup d'intérêt.

Notre collaboratrice, Hermance, nous a fait parvenir un nouvel article intitulé: "*Les quinze ans de ma jeune amie.*" Le défaut d'espace nous oblige à en remettre la publication au prochain numéro.

MODES DU JOUR

Le carême, ses austérités, les devoirs qu'il impose, les idées de pénitence et de repentir qu'il fait naître, rend assez difficile la tâche que j'ai à remplir. Il est peu convenable, surtout cette semaine, de trop parler chiffons; aussi négligerai-je quelque peu les grandes personnes pour m'occuper des enfants, ces innocents qui ont si peu besoin de pardon.

Les vêtements des enfants peuvent et je dirai doivent se faire à la maison, avec un bon patron, et en peu de temps on exécutera les costumes les plus jolis et les plus délicats. La confection des costumes d'enfants, dans la famille a, en dehors de l'économie réalisée, un résultat des plus heureux; elle entraîne la suppression d'une quantité d'ornements et de falbalas toujours disgracieux et de mauvais goût lorsqu'ils sont posés sur les costumes enfantins.

Comme costume nouveau pour petit garçon et

petite fille de trois à quatre ans, nous citons la robe *Diablotin*, en velveteen de fantaisie. C'est une sorte de blouse droite, n'ayant d'autres coutures que celles du dessous de bras. Des fronces ajustent un peu la taille sur le devant et dans le dos; une cordelière, fixée par derrière, sur ces fronces mêmes, vient se nouer en avant. Quant au bord inférieur de la robe, il n'a pour toute garniture qu'une série de grandes dents découpées, d'où lui vient son nom de *Diablotin*.

Pour les jeunes filles de douze à seize ans, on fait de fort jolis vêtements genre *Douillette*. En voici un modèle fort élégant: il est en drap noisette, doublé de satin loutre, ouaté et piqué si on veut en faire un vêtement de demi-saison, mais simplement doublé pour paletot ordinaire. Le vêtement est plissé dans le haut par devant et par derrière, au bas d'un empiècement semblable à ceux dont on garnit les tabliers d'enfants. A la taille, les plis s'arrêtent et l'étoffe est froncée de manière à ajuster complètement le vêtement. Une cordelière de soie, de même teinte que le drap, est fixée sur les fronces, au bas du dos, et vient se nouer par devant. Col droit recouvert d'une garniture en soie. Manche à coude, avec poignet de soie.

Ce modèle, d'une coupe fort simple, fait le plus élégant effet et convient parfaitement aux jeunes filles dont j'ai indiqué l'âge.

Il en est un autre, genre redingote, qui a beaucoup de cachet. Celui que j'ai vu était en peluche *feuille morte*. Les devants étaient croisés, avec double rang de boutons. Le dos, presque ajusté, était taillé court et complété par une jupe droite, froncée dans le haut et rapportée à l'extrémité du dos. Sur cette jupe retombait une riche cordelière de soie, formant arabesques au bas de la taille. Col *Robespierre* à deux collets, doublé de satin vieil or.

La coiffure des enfants est le souci de bien des mères. Tant qu'ils sont petits bébés, chacun sait qu'on dispose leurs cheveux en boucles. Plus tard, les petits garçons ont encore les cheveux bouclés sur les côtés et par derrière, mais coupés en frange sur le front. Quant aux petites filles, elles portent leurs cheveux ondulés, tombant sur le dos et maintenus en arrière de la tête par un ruban noué.

Quelques jeunes filles de treize à quatorze ans ont eu l'idée de ressusciter la résille légère aux larges mailles, enveloppant des cheveux abondants qui la font retomber jusqu'au milieu du dos. C'est une idée charmante parce que cette coiffure a l'air jeune et fait valoir la chevelure. Elle a beaucoup d'adeptes, et nul doute que nous ne la voyions bientôt se généraliser.

Quant aux chapeaux il est encore un peu tôt pour en parler, les modèles européens ne sont pas encore tous arrivés. Je veux, cependant, mentionner deux charmantes nouveautés, vues dans un des ateliers les plus en vogue de Montréal.

Tout d'abord un chapeau de forme ronde aux ailes presque plates, mais un peu baissées à droite, en feutre grenat, doublées de velours de même teinte et bordées d'un galon chapelier. La calotte est en velours grenat collé; elle est haute et légèrement rétrécie au sommet. Deux rubans de velours, l'un grenat et l'autre gros vert, sont tordus autour de la calotte et viennent mourir sous deux choux étagés faits en ruban de velours des mêmes teintes. Ces choux font aigrette à gauche; ils ont, au pied, un joli colibri, à longue queue en lyre, étalant ses plumes chatoyantes.

Puis une adorable petite capote qui mérite les honneurs d'une description: elle est en galon collé, genre ottoman, comme nous avons indiqué précédemment; elle est toute mignonne, à calotte plate. Comme bordure, un bourrelet de peluche.

PÉPIA.

FEUILLETON DU " JOURNAL DU DIMANCHE "

LE SECRET DE ROCH

DEUXIÈME PARTIE

LE MAUDIT

I

ROCH ET SON ANE.

(Suite.)

Deux jours après ces événements, l'enfant trouvé était baptisé et recevait les noms de Roch Juan Antonio.

Les commères de la Chênaie tinrent leurs promesses. Chaque semaine l'ânesse, l'ânon et le nourrisson changeaient de domicile, et partout l'accueil qu'on leur faisait était également cordial, les soins qu'on leur prodiguait également tendres.

Ces déménagements périodiques avaient lieu le dimanche. Hommes et femmes, vieillards, jeunes gens et enfants faisaient cortège à l'orphelin et aux quadrupèdes.

La mère nourrice, dont la semaine expirait, marchait triomphalement en tête, portant le petit Roch dans ses bras. Immédiatement après venait le père nourricier, conduisant l'âne par un licou. Quant à l'ânon, il trottait en liberté, paissant où il voulait, ayant privilège de tondre toute herbe qu'il rencontrait au passage et payant d'ordinaire de quelque ruade les bons procédés dont il était l'objet.

Quarante-huit semaines s'écoulèrent de la sorte dans des conditions tout à fait identiques, si ce n'est que l'ânon sentait d'époque en époque approcher, avec l'instinct propre aux animaux, le moment où le bât lui pèserait sur le dos, et que le nourrisson, devenu gros et gras, atteignait l'âge où il pouvait être serré.

Alors, de l'aveu des mères, du curé faisant office de père adoptif et du médecin consulté pour la circonstance, il fut décidé que le lait de l'ânesse était tari et que les dents de l'enfant étaient assez longues et assez nombreuses pour prendre une nourriture plus substantielle.

En même temps, la nourrice se trouvant hors d'état de continuer son service, l'abbé Juan fit connaître sa résolution de la vendre pour acheter des vêtements et un berceau à l'enfant. L'ânon resterait avec Roch, que l'on ne pouvait sans dureté de cœur songer à séparer de son frère de lait.

Le Linot—c'était le sobriquet que lui avaient valu ses bonds folâtres et ses étouderies—reçut ce jour-là l'octroi solennel du droit de pacage sur les communaux de la Chênaie.

Le lendemain, le curé, monté sur l'ânesse et suivi du Linot, partit pour Salamanque. A peine y fut-il arrivé que, dans l'hôtellerie même où il descendit, le hasard lui fit rencontrer une troupe de gitans, qui, après bien des objections et après s'être récriés sur les nombreux vices rédhibitoires de l'ânesse, la payèrent douze cent quarante réaux de veillon.

L'abbé se hâta de ramasser son argent, de peur que le marché ne fût rompu par de nouvelles prétentions, et, sans se reposer, il courut tous les magasins de Salamanque pour acheter les différents objets désignés par les commères de la Chênaie.

Le soir venu, il chargea le Linot du bât qui